



Monteur de Tours d'Etalement (niveau 1) - ECS3.51

Durée

1,5 jour (10H30)

Salle : 3H30 – Pratique : 7H00

Public et Prérequis

Public : Personnel de chantier (aide-monteur) ayant à mettre en œuvre des tours d'étalement sous les directives d'un monteur confirmé (niveau 2)

Prérequis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Pas de restriction au port de charges. Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction

Objectif

Savoir monter et démonter une tour d'étalement dans le respect des règles de sécurité et de la notice de montage du fabricant

Méthode pédagogique

Les informations technologiques présentées en salle sont confirmées lors des séquences pratiques de montage et démontage du matériel

Contenu

- › Réglementation du travail en hauteur : protection collective et individuelle
- › Analyse des risques et statistiques d'accidents
- › Technologie du matériel : tours échelles, tours étais, tours TP
- › Notice de montage du fabricant
- › Calage et réglage de vérins de pied
- › Mode opératoire de montage en sécurité
- › Rôle et disposition des contreventements
- › Réglage des fourches
- › Critères de rebut d'éléments par examen visuel
- › Conseils de manutention manuelle
- › Exercices de montage et de démontage

Evaluation des connaissances

L'efficacité des montages et des démontages de structures d'étalement constitue l'élément principal du stage. Une bonne connaissance des points techniques et réglementaires conforte ces acquisitions qui sont vérifiées par une évaluation des savoir-faire lors des séquences pratiques et une évaluation des connaissances par QCM

Une Attestation de Formation Professionnelle est délivrée aux stagiaires ayant satisfait aux tests

Particularité

- › Stage intra-entreprise : matériel mis à disposition par l'entreprise
- › Participants : optimum : 6 - maximum : 8
- › Cette formation intègre les prescriptions de la note technique n°24 de la CRAMIF du 10/11/2003